

Fig. 2 : Les vestiges mis au jour dans le vallon (DAO Jérôme Trescarte).

d'occupation (une chalcolithique, l'autre de l'âge du Bronze). La phase d'occupation la plus ancienne comprend une fosse allongée chalcolithique creusée dans un paléosol et remplie de blocs de calcaire émoussés et compacts (Fig. 2). Le niveau argileux qui recouvre l'aménagement constitue le paléosol de la deuxième phase d'occupation, à la fin du Bronze ancien ou au Bronze moyen : aménagement d'un niveau de sol (calade assez dense, avec recharge, semblant fonctionner avec une autre calade moins bien conservée) (Fig. 2). L'ensemble forme un niveau de circulation ou un aménagement permettant d'assainir le secteur. Après leur abandon, ces structures sont recouvertes par un niveau argileux comprenant de nombreux charbons ainsi que des particules de céramique. Enfin, des tessons de céramique modelée, posés à plat sur ce paléosol, indiquent qu'il existe une troisième phase, protohistorique, d'occupation/fréquentation du vallon.

Malgré l'absence d'étude géomorphologique, il semble que l'occupation se soit installée dans le vallon, à l'abri des vents dominants, et à proximité d'une zone humide. Le caractère peu structuré des vestiges, qui plus est plutôt érodés, et la rareté du mobilier (une pointe de flèche, un frag-

ment de pierre à aiguiser, quelques tessons modelés très altérés) tendent à indiquer que, malgré une fréquentation répétée du secteur, la zone sondée n'a pas été occupée par un habitat pérenne bien organisé. Il n'est toutefois pas exclu que les vestiges mis au jour, aussi ténus soient-ils, fassent partie d'un établissement plus vaste et structuré, localisé juste à l'ouest ou à l'est de l'emprise du diagnostic. Ceci est d'autant plus envisageable que la nécropole de Floyrac, située à quelques centaines de mètres, comprenait trois dolmens contemporains de l'occupation du vallon (Fig. 1).

Les tranchées du vallon ont également mis au jour un système de drainage, vraisemblablement récent, composé de deux canalisations en pierre sèche se rejoignant dans le secteur diagnostiqué (Fig. 2).

## **Le plateau**

Au sud du vallon, sur le plateau, les tranchées 16 et 23 ont montré l'existence d'une occupation très ténue à La Tène finale (Fig. 3). Des fosses, de taille réduite et peu profondes, à la forme irrégulière, ont été creusées dans le substrat et aussitôt rebou-

chées. Des fragments d'amphore italique (dont Dr. 1A), parfois volumineux, scellent le comblement uniforme et quasi stérile des creusements. Une dépression recoupée à la pelleuse présentait des parois au pendage peu marqué et un fond assez plat de 2 m de large. Il semble s'agir d'une grande fosse informe ou d'un fossé, apparemment contemporain des autres creusements laténiens, mais qui n'a pas livré de mobilier. Le caractère peu structuré de ces vestiges et la quasi-absence de mobilier indiquent que le secteur n'a pas fait l'objet d'un habitat pérenne. Ces vestiges sont à rapprocher de la concentration, sur environ 0,5 ha, de tessons d'amphores italiques à la Foresterie (ferme moderne aujourd'hui disparue, située à environ 300 m) et interprétée comme un établissement

rural gaulois ou augustéen (Fig. 1). Cinq tertres de la nécropole de Floyrac présentaient en outre des traces de fréquentation/réutilisation à La Tène moyenne et surtout finale.

Sur le plateau, les tranchées ont aussi permis d'observer la structure interne du chemin rural ancien qui menait de Fontanges à Onet-le-Château en passant par la Foresterie, et fréquenté au plus tard au XIX<sup>e</sup> siècle. Le chemin ne présentait pas de structuration particulière de sa chaussée. Seul un fossé peu profond, sur sa bordure nord, a été repéré.

**Jérôme Trescarte**

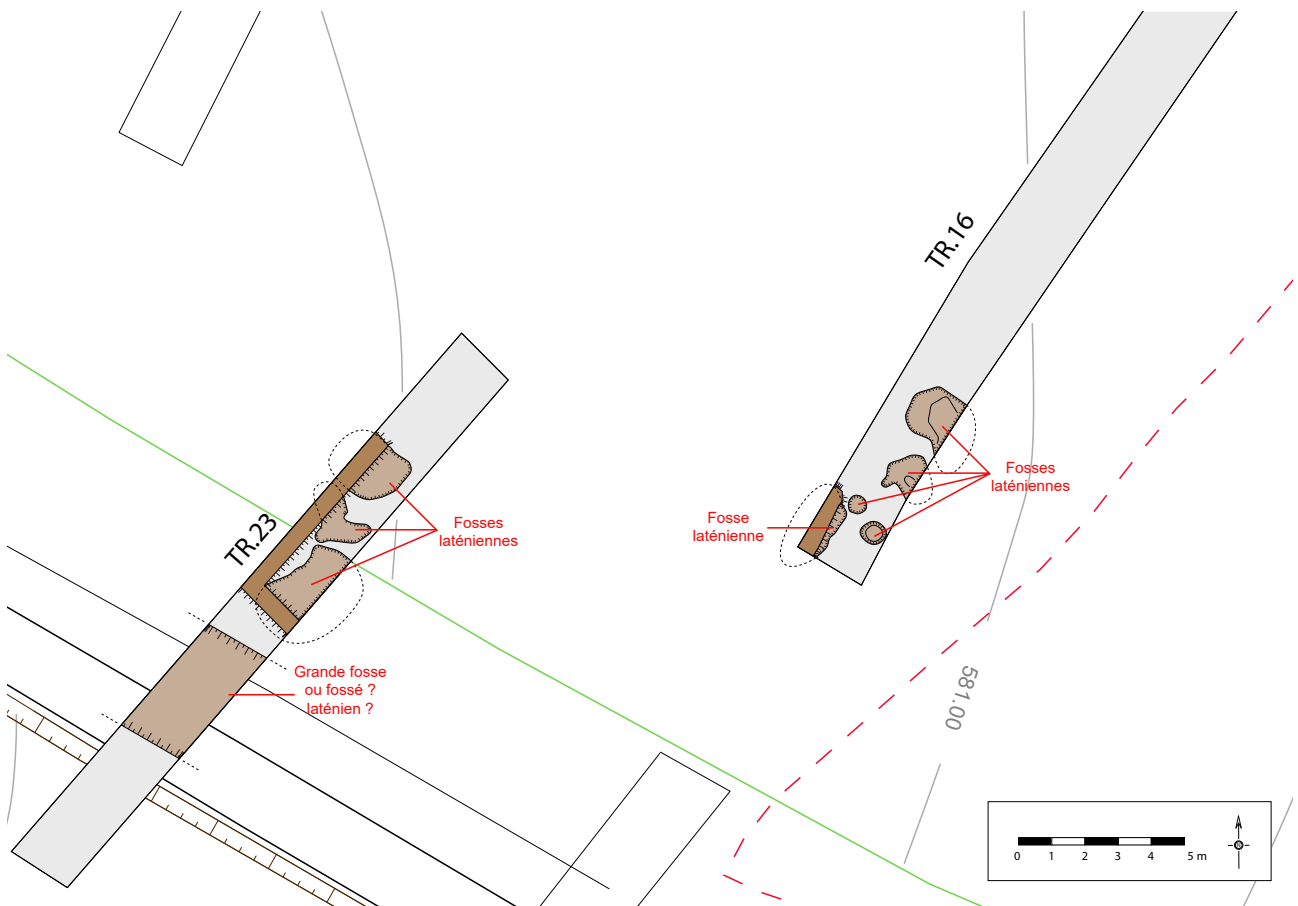


Fig. 3 : Les vestiges mis au jour sur le plateau (DAO Jérôme Trescarte).